



## **LES DISPOSITIFS**

**« RECHERCHE ET SOCIÉTÉ(S) »**

**« PLATEFORMES RÉGIONALES DE RECHERCHE  
ET D'INNOVATION »**



## Direction de la Recherche, du Transfert Technologique et de l'Enseignement Supérieur

Thierry ALCOUFFE – Directeur

Frédérique DUCLERT-GALLIX – Directrice Déléguée

Service  
Soutien à  
l'innovation et  
aux  
partenariat de  
valorisation

Service  
Soutien à la  
recherche et  
au  
ressourcement  
scientifique

Service  
Accompagnement  
des  
étudiants et  
diffusion  
scientifique

Service  
Pilotage et  
suivi des  
politiques  
contractuelles  
et des  
maîtrises  
d'ouvrage

Service  
Fonds  
Européens



## **Service Soutien à la recherche et au ressourcement scientifique**

Frédéric PILEUR – Responsable

Mireille-Ange PISTRE – Responsable Déléguée site de Montpellier/Référente Mer pour la DRTES

### **Site de Toulouse**

Benoît MINGAM – Correspondant académie de Toulouse Plateformes Régionales de Recherche et d'Innovation

Chargés de mission sectoriel :

Anne-Lise DECORDE – chargée de mission « Sciences du Vivant »

Benoît MINGAM – chargé de mission « Espace, Sciences de la Terre et de l'Univers »

Jean-Marc FOURCADE – chargé de mission « Sciences de l'Ingénieur et Informatique »

Gestionnaire :

Amélie RUSSO – gestionnaire administrative du dispositif Recherche et société(s)

### **Site de Montpellier**

Chargée de mission sectoriel :  
Meiling LAY-SON – chargée de mission Agroenvironnement-Eau-Sciences de l'ingénieur

Instructrice administrative :  
Yolande BARRENECHEA – Suivi administratif et financier des dispositifs du service





# RECHERCHE ET SOCIÉTÉ(S)



## RECHERCHE ET SOCIÉTÉ(S)

Objectif: Soutenir la recherche en collaboration sur tous les domaines thématiques depuis l'évaluation "sociétale" d'une innovation jusqu'à la mise en œuvre de programmes par un consortium réunissant des laboratoires publics d'Occitanie et au moins une entreprise.

Ce dispositif a pour but de favoriser la mise en place de collaborations pérennes entre recherche publique et recherche privée mais aussi d'aborder les questions que soulèvent les innovations technologiques ou non en évaluant leur faisabilité sociétale.



## RECHERCHE ET SOCIETE(S) ELIGIBILITE

### Volet 1 :

Projet de 12 à 24 mois maximum

2 laboratoires

Laboratoire porteur en Occitanie.

Le partenariat devra inclure un laboratoire de recherche en SHS

Le projet apportera une réponse à un enjeu sociétal (santé, environnement, numérique, etc.)

### Volet 2 :

Projet de 1 à 3 ans maximum **(2 ans dans le cas de demande FEDER)**

Laboratoire porteur en Occitanie.

Le consortium regroupe a minima :

- Un laboratoire et une entreprise, si celle-ci co-finance les dépenses du laboratoire à hauteur de 20% minimum pour une PME d'Occitanie et 40% pour les autres.
- Deux laboratoires ou plus et une entreprise, si celle-ci co-finance 5% minimum des dépenses des laboratoire dans le cas de projets éligibles au FEDER

**Eligibilité au FEDER** : le projet doit relever d'un domaine de S3 Occitanie (13 thèmes regroupés en 7 thèmes de convergence)





## RECHERCHE ET SOCIETE(S)

Critères de sélection principaux :

### **Critères communs aux 2 volets :**

Evaluation de la qualité/réalité de la collaboration

Perspectives de valorisation des résultats du projet par chacun des partenaires

Les projets relevant des domaines de S3 de la Région Occitanie seront préférentiellement soutenus

### **Volet 1 :**

Pertinence du caractère interdisciplinaire

Une attention particulière sera portée au projet avec des perspectives économiques innovantes notamment dans un objectif de développement durable des sociétés humaines.

### **Volet 2 :**

Pertinence du partenariat

Les perspectives de commercialisation et/ou d'emploi devront être élucidées, en particulier pour les opérations co-financées par les fonds européens

### **Critères de sélection spécifiques au FEDER**

#### **Volet 2 :**

Production par le porteur a minima de projet de documents juridiques liant les partenaires (accord de consortium, contrat de recherche, accord de collaboration, ...)

Analyse de la gestion et des modalités d'exploitation des résultats pour l'ensemble des partenaires du projet





## RECHERCHE ET SOCIETE(S)

### Plan de financement :

- Personnel permanent (salaires en cohérence avec la grille de la fonction publique) avec un plancher de 10% d'ETP pour chaque personnel permanent valorisé
- Personnel non permanent embauché sur le projet (stagiaires, techniciens, assistants ingénieurs, ingénieurs d'études, doctorant, post-doc / ingénieurs de recherche ; salaires en cohérence avec la grille de la fonction publique),
- Frais généraux calculé sur la base de l'assiette en personnel (15% de l'assiette en personnel).
- Equipements d'une valeur unitaire inférieure à 100 000 € (exceptionnellement jusqu'à 300 000€), non accessible sur une plateforme de recherche et d'innovation
- Prestations externes de plateformes (Coûts auditables) et prestations externes (sous-traitance...)





## RECHERCHE ET SOCIETE(S)

### Plan de financement (suite) : Frais de personnel

- Calcul des frais de personnel
  1. Sur la base du taux horaire applicable en divisant la dernière moyenne annuelle connue des salaires bruts chargés par 1720 heures par ETP.
  2. ou sur la base des rémunérations mensuelles réellement payées et directement liées à l'opération pour les établissements disposant d'une comptabilité analytique. **Attention : être en capacité de justifier (fiches de salaires, feuille d'heures détaillée)**



## RECHERCHE ET SOCIÉTÉ(S)

L'appel à projets « Recherche et Société(s) » est annuel.

Il est composé de deux phases :

- **Première phase:** la « déclaration d'intention » : elle est rapide à remplir et permet aux services de la Région de contrôler l'éligibilité de la demande. Aucune instruction sur le contenu scientifique du projet n'est réalisée à ce stade.
- **Deuxième phase :** le « dossier final » : si la déclaration d'intention est recevable, il sera proposé au porteur de projet de remplir un dossier final de demande de subvention Région et, le cas échéant, un dossier de demande FEDER (uniquement pour le volet 2).

**Les procédures de dépôt des demandes d'aide régionale des deux phases se font sur le site de demande en ligne d'Occitanie :**

<http://sesamesubventions.laregion-seformer.fr/sub/login-tiers.sub>

Les modalités de fonctionnement de ce site sont disponibles à l'adresse [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)





## RECHERCHE ET SOCIETE(S)

### **IMPORTANT – Demandes d'aide FEDER**

Les procédures de dépôt des demandes FEDER (uniquement pour le volet 2) se font **sur le portail e-synergie**

**!/! Les dossiers de demandes FEDER ainsi constitués pourront être scannés et déposés en annexe sur le portail de dépôt en ligne du dispositif « Recherche et Société(s) » afin de constituer le dossier final Région.**



## RECHERCHE ET SOCIETE(S)

Contacts administratifs pour le dispositif « Recherche et société(s) »:

### Site de Toulouse

- **Amélie RUSSO**

✉ : [amelie.russo@laregion.fr](mailto:amelie.russo@laregion.fr) - ☎ : 05 61 33 53 95

### Site de Montpellier

- **Yolande BARRENECHEA**

✉ : [yolande.barrenechea@laregion.fr](mailto:yolande.barrenechea@laregion.fr) - ☎ : 04 67 22 80 43



## RECHERCHE ET SOCIETE(S)

Chargés de mission sectoriel :

### Site de Toulouse

Anne-Lise DECORDE – chargée de mission « Sciences du Vivant »

✉ : [anne-Lise.decorde@laregion.fr](mailto:anne-Lise.decorde@laregion.fr) - ☎ : 05 61 33 56 41

Benoît MINGAM – chargé de mission « Espace, Sciences de la Terre et de l'Univers »

✉ : [benoit.mingam@laregion.fr](mailto:benoit.mingam@laregion.fr) - ☎ : 05 61 33 53 72

Jean-Marc FOURCADE – chargé de mission « Sciences pour l'Ingénieur et Informatique »

✉ : [jean-marc.fourcade@laregion.fr](mailto:jean-marc.fourcade@laregion.fr) - ☎ : 05 61 39 64 54

### Site de Montpellier

Meiling LAY-SON – chargée de mission « Sciences pour l'ingénieur, chimie, agroenvironnement »

✉ : [Meiling.lay-son@laregion.fr](mailto:Meiling.lay-son@laregion.fr) - ☎ : 04 67 22 94 67

Mireille-Ange PISTRE – RdS Déléguée – « Référente Mer »

✉ : [Mireille-Ange.pistre@laregion.fr](mailto:Mireille-Ange.pistre@laregion.fr) - ☎ : 04 67 22 80 60





# Plateformes Régionales de Recherche et d'Innovation





## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Objectif : L'objectif de ce dispositif est d'accroître les programmes de R&D en collaboration entre entreprises et plateformes de recherche. Ce dispositif vise à renforcer l'écosystème local d'innovation par des actions de ressourcement, de transfert technologique et des collaborations partenariales préfigurant des projets de RDI.

### Eligibilité :

- Porteur : établissement public de recherche
- Partenariat public/privé : Réalité du besoin industriel et qualité de l'implication des entreprises
  - apport privé financier direct ou en nature : *Implication industrielle significative et dépendant du type d'entreprise et du montant du projet*
- Plateforme mutualisée et ouverte aux entreprises
- Cohérence avec le CPER 2015-2020 et la RIS3 (Régional Innovation Strategy for smart specialisation)
  - Intégration obligatoire aux 6 domaines de S3 de l'académie de Montpellier





## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Critères de sélection des projets :

- Projet de 3 ans Maximum (non renouvelable sur un même périmètre)
- Projet scientifique doit exprimer les verrous scientifiques et technologiques
- Détail de l'apport du projet pour chaque partenaire (retombées, caractère stratégique, ...)
- Présence d'une PME locale discriminante
- Analyse du temps de mise à disposition des équipements acquis dédié aux entreprises
- Une attention particulière sera apportée aux modalités de gouvernance et d'accès aux plateformes







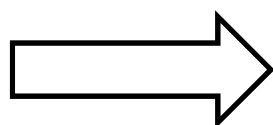
## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Critères de Sélection des projets (suite) :

#### •Taux d'intervention :

Taux d'aide Région plafonné à 50%

Taux d'aide UE plafonné à 40% (+ 10% si hors unité urbaine de Toulouse et Montpellier)



**Taux d'aide publique totale plafonné à 80%.**



## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Plan de financement : Frais de personnel

- Personnel permanent (salaires en cohérence avec la grille de la fonction publique) avec un plancher de 10% d'ETP pour chaque personnel permanent valorisé
- Personnel non permanent embauché sur le projet (stagiaires, techniciens, assistants ingénieurs, ingénieurs d'études, post-doc / ingénieurs de recherche ; salaires en cohérence avec la grille de la fonction publique),
- Frais généraux calculé sur la base de l'assiette en personnel (15% de l'assiette en personnel).



## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Plan de financement (suite) : Frais de personnel

- Calcul des frais de personnel
  1. Sur la base du taux horaire applicable en divisant la dernière moyenne annuelle connue des salaires bruts chargés par 1720 heures par ETP.
  2. ou sur la base des rémunérations mensuelles réellement payées et directement liées à l'opération pour les établissements disposant d'une comptabilité analytique. **Attention : être en capacité de justifier (fiches de salaires, feuille d'heures détaillée)**



## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Plan de financement (suite) : autres dépenses

- Matériels scientifiques structurants spécifiques ou modulaires d'une valeur minimale de 10 000 € à la date de dépôt du dossier
- aménagement intérieur nécessaire à l'installation des équipements acquis dans le cadre du projet
- déplacements, études, sous-traitance, prestations interne ou externe
- consommables de laboratoires d'un coût dépassant 5 000 €
- Prestations externes de plateformes (Coûts auditables)
- Frais de mission liés à la valorisation des résultats du projet





## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Modalités de dépôt :

- **Dépôt au fil de l'eau :**
  - Pour les dossiers **d'une durée de 24 à 30 mois** : date butoir de dépôt de dossier complet (dossier final) le 01/01/2019 pour une fin d'opération à décembre 2021



## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

-Dépôt en deux temps :

1. **La déclaration d'intention** : Contacter la Région (**Benoit MINGAM** pour l'académie de Toulouse et **Mireille-Ange PISTRE** pour l'académie de Montpellier)

puis :

- Académie de Toulouse: envoi par courrier électronique à [ensup.recherche@cr-mip.fr](mailto:ensup.recherche@cr-mip.fr)  
courrier papier à la DRTES - Région Occitanie académie de Toulouse.
- Académie de Montpellier: dépôt du dossier sur e-synergie

**ATTENTION : L'engagement financier des partenaires privés doit être acquis lors du dépôt (condition nécessaire mais pas suffisante)**



## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Modalités de dépôt : (suite et fin)

#### **2. Si le pré-dossier est éligible :**

- Demande du dossier complémentaire par courrier
- Instruction sur l'éligibilité de l'opération, son opportunité et la régularité du plan de financement

#### **Le cas échéant : Si le dossier complémentaire est retenu :**

- Proposition du dossier à la commission permanente
- Acte attributif
- Réalisation du projet
- Justification des dépenses et perception des aides européenne et régionale

#### **2. Si le pré-dossier n'est pas éligible :**

- Courrier de rejet





## PLATEFORMES REGIONALES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### Contacts dispositif:

#### Responsables du dispositif :

- **Mireille-Ange PISTRE – RdS Déléguée – « Référente Mer » - Responsable Occitanie Plateformes Régionales de Recherche et d'Innovation**

✉ : [Mireille-Ange.pistre@laregion.fr](mailto:Mireille-Ange.pistre@laregion.fr) - ☎ : 04 67 22 80 60

- **Benoît MINGAM – Correspondant académie de Toulouse Plateformes Régionales de Recherche et d'Innovation**

✉ : [benoit.mingam@laregion.fr](mailto:benoit.mingam@laregion.fr) - ☎ : 05 61 33 53 72

### Contacts service fonds européens

#### Site de Toulouse

- **Marie-Laurence GLEPIN - Instructeur et gestionnaire administratif et financier**

✉ : [marie-laurence.glepin@laregion.fr](mailto:marie-laurence.glepin@laregion.fr) - ☎ : 05 61 39 67 35

- **Gaëlle HERCHIN – RdS déléguée**

✉ : [gaelle.herchin@laregion.fr](mailto:gaelle.herchin@laregion.fr) - ☎ : 04 67 22 94 18

